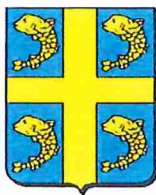


REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL



L'an deux mil vingt-trois et le trois juin à dix-sept heures,
 Le conseil municipal de la commune de DOURBIES, régulièrement convoqué
 s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi,
 sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.
 Date de convocation du Conseil Municipal le 29 mai 2023

Nombre de Conseillers :
 En exercice 11
 Présents 8
 Procuration 0
 Votants 8

Étaient présents : Mmes Irène LEBEAU, Gaele JOSSINET, Corinne THERIC, Chantal SANCH ; MM. Marc SAUVAIRE, Renaud ESCANDE, Jean-Luc ALBE, Laurent BALSAN

Absents excusés : Jean Claude Thion, Jean Marie Poncelet, Christian Ragues

Procuration :

Vote :
 Pour : 6
 Abstention : 1
 Contre : 1

RÉVISION DES TARIFS DU CAMPING ET CHALETS 2023

Mme le Maire expose :

Les tarifs affichés au camping depuis 2022 ne sont pas en adéquation avec les tarifs délibérés aux conseils municipaux du 29 janvier 2021 et du 11 décembre 2022.

Mme le Maire propose au conseil municipal de valider ces tarifs car des devis ont déjà été faits.

Tarifs chalets proposés 2023 :

	Tarifs Chalets La Pensière 2023							
	Basse saison						Haute saison (du 1/07 au 9/09)	
	Tarif délibérés 2022			Tarifs proposés 2023			Semaine uniquement	
	Semaine	Week-end	Nuit supp	Semaine	Week-end	Nuit supp	2022	proposés 2023
Chalet 2 places	220 €	100 €	30 €	220 €	100 €	30 €	300 €	310 €
Chalet 4 places	330 €	120 €	45 €	330 €	130 €	45 €	410 €	410 €

Les chalets ne sont pas loués au week-end ou pour une nuit supplémentaire en haute saison.

Une caution de 200€ est demandée.

Tarifs camping proposés 2023 :

Un tarif « emplacement sans voiture » est rajouté pour les randonneurs sans véhicule ou a vélo.

	Tarifs 2023	
	Basse saison	Haute saison (du 1/07 au 9/09)
Adulte	5,60	6,50
Enfant	2,5 € (de 3 à 12 ans, gratuit pour les moins de 3 ans)	3 € (de 3 à 12 ans, gratuit pour les moins de 3 ans)
Emplacement avec voiture	5,00 €	6,00 €
Emplacement sans voiture	2,50 €	3,00 €
Voiture supplémentaire	5,00 €	5,00 €
Electricité	4,00 €	4,00 €
Chien	1,50 €	1,50 €
Machine à laver	3,00 €	3,00 €
Forfait (Emplacement + voiture + 2 personnes)	15,00 €	17,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- valide ces tarifs
- charge Mme le Maire de signer tout document s'y rapportant

Fait et délibéré en Mairie, le 03 juin 2023

Mme le Maire
Irène LEBEAU

